



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



CONTRAT PLURIANNUEL DE L'UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE **2022-2027**

VOLET SPECIFIQUE DE L'UNIVERSITE DE BORDEAUX-MONTAIGNE

Contrat de l'établissement de l'Université de Bordeaux-Montaigne pour les années 2022-2027

entre

- Le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
représenté par
Madame Sylvie Retailleau, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche

d'une part

- L'Université Bordeaux Montaigne
représentée par
Monsieur Lionel Larré, président

d'autre part

Table des matières

I. Présentation générale.....	4
II. Axes stratégiques et objectifs.....	5
AXE 1. Un ancrage renforcé de l'Université Bordeaux Montaigne dans la politique de site	5
Objectif 1 : Optimiser et renforcer les actions à la disposition de l'ensemble du site, en recherchant de nouveaux espaces de mutualisation	5
Objectif 2 : Porter les enjeux de transition environnementale et sociétale	7
AXE 2. Une gouvernance collégiale et éclairée, soutenue par une organisation opérationnelle au service de la stratégie et du bien-être au travail	8
Objectif 1 : Consolider une gouvernance collégiale fondée sur la subsidiarité	8
.....	8
Objectif 2 : Promouvoir une politique RH concertée pour mieux vivre à l'Université	8
Objectif 3: Sécuriser le modèle économique au service de la stratégie	9
Objectif 4 : Déployer une nouvelle stratégie numérique au service de la fiabilité des données et des outils	11
Objectif 5 : Conforter le patrimoine.....	12
AXE 3. Une recherche ALLSHS innovante et ouverte sur le monde	13
Objectif 1 : Organiser la recherche autour de champs disciplinaires structurants et de pratiques innovantes	13
structurants et sur l'excellence.	13
Objectif 2 : Equilibrer le financement de la recherche entre recherche pérenne et dispositifs d'excellence	14
.....	14
Objectif 3 : Favoriser la promotion et la valorisation de la recherche, notamment par l'édition en science ouverte et l'innovation sociétale	15
Objectif 4 : Mettre en œuvre une politique de sciences avec et pour la société (SAPS)	16
Objectif 5 : Structurer la recherche bordelaise en sciences humaines et sociales en	16
s'appuyant sur la Maison des Sciences de l'Homme de Bordeaux (MSHBx)	16
AXE 4. Une offre de formation maîtrisée s'appuyant sur la recherche et articulée au monde socio-économique	17
Objectif 1 : Renforcer le dispositif de pilotage de l'offre de formation.....	17
Objectif 2 : Améliorer la réussite académique et personnelle de tous les étudiants	18
Objectif 3 : Articuler les formations avec le monde socio-économique, la recherche et les enjeux sociétaux	18
Objectif 4 : Consolider la politique d'internationalisation de l'Université Bordeaux Montaigne notamment à travers la CLEFF, vitrine de son rayonnement	19
AXE 5. Une vie étudiante et de campus participative favorisant l'intégration citoyenne et le bien-être de toutes et de tous	20
Objectif 1 : Renforcer le sentiment d'appartenance et la participation des étudiants à la vie de l'établissement	20
.....	20
Objectif 2 : Améliorer le bien-être et l'inclusion des étudiants et des personnels dans leur diversité	21
Objectif 3 : Animer le campus en s'appuyant sur les compétences des associations étudiantes et en favorisant l'accès aux pratiques sportives, culturelles et artistiques	22
III. Mise en œuvre du contrat	23
Annexe : récapitulatif des indicateurs et des jalons du contrat.....	24

I. Présentation générale

L'Université Bordeaux Montaigne (UBM) est un EPSCP, membre de la Convention de Coordination Territoriale de Nouvelle-Aquitaine. Ouverte sur le monde et la société, l'Université Bordeaux Montaigne place au cœur de son identité l'articulation féconde des Arts, des Langues, des Lettres avec les Sciences Humaines et Sociales (ALL SHS), avec l'interculturalité au cœur de cette articulation.

Elle est aussi l'établissement support d'un Service Interuniversitaire chargé de la Gestion du Domaine Universitaire (SIGDU) implanté sur 3 communes (Talence, Pessac et Gradignan). L'Université Bordeaux Montaigne s'engage, aux côtés de ses partenaires, pour la prochaine période contractuelle dans une phase de construction concrète et efficiente pour aller vers une professionnalisation des SHS sur le site bordelais, et sur le site aquitain.

L'Université Bordeaux Montaigne inscrira les enjeux de la transition écologique et énergétique dans ses missions, sa gouvernance et son fonctionnement. En tant qu'université entièrement tournée vers les SHS, Bordeaux Montaigne jouera un rôle de plus en plus crucial dans la formation de citoyens et de professionnels éclairés et acteurs de leur propre devenir.

L'Université Bordeaux Montaigne poursuivra le travail engagé pour favoriser l'inclusion, conçue comme une approche systématique et globale des situations de handicap. Elle développera la culture de l'égalité et lutte contre toutes les discriminations ainsi que les violences sexistes et sexuelles.

Fidèle à ses valeurs d'humanisme et de solidarité, attachée à la défense du service public d'enseignement supérieur, l'Université Bordeaux Montaigne poursuivra la consolidation de ses deux missions fondamentales, la recherche et la formation, dans toute la diversité proposée par l'établissement. Elle accordera une attention particulière au développement de la vie étudiante et de campus, à l'insertion professionnelle de ses étudiants et à la diffusion de la culture scientifique hors de l'université.

L'engagement UBM : Faire de l'Université Bordeaux Montaigne un établissement reconnu pour sa contribution à la production et à la transmission des connaissances scientifiques et critiques dans un contexte marqué par la crise du lien au savoir et les défis sociétaux et environnementaux.

II. Axes stratégiques et objectifs

AXE 1. Un ancrage renforcé de l'Université Bordeaux Montaigne dans la politique de site

La convention de coordination territoriale (CCT) en Nouvelle-Aquitaine, signée en mai 2020, est l'instrument qui concrétise le rapprochement de huit établissements du site (Université de Bordeaux, Bordeaux Montaigne, Pau et des Pays de l'Adour, La Rochelle, Sciences Po Bordeaux, Bordeaux Sciences Agro, Bordeaux INP, auxquels s'est ajoutée l'Université de Limoges en 2023).

L'Université Bordeaux Montaigne prendra dans ce contexte toute sa place, dans son environnement métropolitain et régional, notamment en matière de formation et de recherche dans des disciplines essentielles à la bonne compréhension des évolutions sociales et des enjeux sociétaux.

Un accord-cadre, institutionnalisant les relations partenariales, déjà existantes non seulement avec l'Université de Bordeaux, mais aussi avec d'autres acteurs du site, permettra à l'Université Bordeaux Montaigne de s'orienter durant le prochain contrat vers une professionnalisation des humanités sur le site bordelais.

L'université a une triple mission de formation, de recherche et de médiation culturelle et scientifique. Son identité spécifique repose sur sa capacité à lier savoirs, langage et création, dans l'objectif d'analyser et de comprendre le monde à travers le prisme de l'interculturalité et du rapport à l'altérité. Elle est particulièrement apte à interroger les représentations du monde et à réintroduire de la complexité, de la distance et de la critique dans les débats sociétaux.

L'Université Bordeaux Montaigne participe et participera activement à la politique de site bordelaise via les objectifs détaillés ci-dessous :

Objectif 1 : Optimiser et renforcer les actions à la disposition de l'ensemble du site, en recherchant de nouveaux espaces de mutualisation

1.1 Les mutualisations dans le cadre de la Coordination :

Dans le cadre de la CCT, l'Université Bordeaux Montaigne est porteuse de trois actions intitulées comme suit :

- Action 3.2 : Conditions de vie et d'études (CVE – conditions de vie étudiante et logement)
- Action 4.3 : Editions et supports
- Action 5 : Politique d'accueil et d'accompagnement des personnes migrantes

A ce titre, l'UBM a six ETP chargés d'animer les différentes actions et de les décliner à l'échelle de l'ensemble des membres de la convention territoriale. Par ailleurs, l'UBM participera activement à la déclinaison des actions portées par les autres partenaires sur son site.

Dans le cadre de l'action 3.2, l'UBM réalise les enquêtes sur les conditions de vie des étudiants. En 2023 aura lieu la 4^{ème} enquête qui interrogera toutes les universités de Nouvelle-Aquitaine (UB, UBM, UPPA, Université de Poitiers, LRU et Université de Limoges) ainsi que ceux des écoles suivantes : Bordeaux INP, Sciences Po Bordeaux et Kedge Business School.

Actions :

- Déployer le plan d'actions élaboré par les membres de la CCT pour mettre en commun les efforts des établissements membres en termes d'information, de sensibilisation, et d'accompagnement.
- Déployer de nouveaux moyens de communication pour tenir compte de la diversité des étudiants
- Produire des résultats à l'échelle régionale et à l'échelle de chaque établissement sous forme de rapports, de tableaux de bord interactifs et d'infographies.

L'action 4.3 « éditions et supports » s'articule autour du développement de Un@, une plateforme unique en France de publications numériques augmentées. Il s'agit d'un outil de valorisation et de diffusion large de la recherche, par l'édition numérique et ouverte, complémentaire de l'existant. Elle a pour objectif d'œuvrer pour

une meilleure valorisation et une plus grande diffusion de la production éditoriale et des presses des universités de la coordination. Pour ce contrat, l'UBM coordonnera le développement de la plate-forme.

Actions :

- Augmenter le nombre de publications pour développer la contribution de la CCT à la science ouverte
- Développer des collaborations avec les éditeurs universitaires de la Région dans un premier temps, puis au-delà dans un second temps.

Pour le compte de l'action 5, l'UBM a en charge l'accueil des étudiants réfugiés et fait partie du réseau national Migrants dans l'Enseignement Supérieur (réseau MenS) grâce auquel elle forme des étudiants en exil depuis 2017. Elle veillera à sécuriser les dispositifs qu'elle porte ou auxquels elle participe.

Actions :

- Assurer le portage institutionnel du DU Passerelle « Tremplin » et soutenir la capacité d'accueil pour augmenter le nombre d'étudiants accueillis dans cette formation.
- Pérenniser l'accueil en Master d'étudiants réfugiés du dispositif UNIV'R (Université pour les réfugiés), grâce partenariat avec l'Université de Bordeaux et la Fondation Bordeaux Universités.

1.2 Les futurs espaces de mutualisation :

Avec l'entrée de l'Université de Limoges dans la CCT, l'UBM se propose de mutualiser ses efforts dans le domaine de la francophonie avec le nouveau membre, pour le collectif CCT. Dans ce cadre, l'UBM et l'Université de Limoges co-porteront l'action 8 intitulée « espaces francophones ». L'objectif de cette action sera de proposer une réflexion mutualisée, complémentaire de celle qui a lieu en recherche au sein du réseau régional « FrancophoNéA » également animé par UBM.

Actions :

- Mettre en œuvre une capacité d'agilité institutionnelle en matière de mobilité entrante et sortante pour favoriser celle-ci avec nos partenaires dans les espaces francophones
- Organiser des rencontres sur les thèmes de la formation et de la vie étudiante dans les espaces francophones.

Par l'intermédiaire de son engagement multilatéral avec les membres de la CCT, notamment autour de l'action 2 « territorialisation de l'offre de formation » portée par l'Université de Bordeaux, ou bilatéral avec l'Université de Bordeaux d'une part et avec l'Université de Pau et des Pays de l'Adour d'autre part, l'établissement projette de mutualiser des moyens humains et des co-accréditations dans un certain nombre de disciplines rares et/ou à petits effectifs. Ces mutualisations seront également développées au-delà de la CCT et seront élargies à d'autres établissements partenaires.

Actions :

- Optimiser la mutualisation des formations en langue basque portées par UPPA et UBM
- Lancer une réflexion au sein de la coordination avec l'UPPA, LRU, ainsi qu'avec l'Université de Poitiers (hors CCT) sur d'autres formations en langue que le basque
- Mettre en œuvre un projet de création d'une LEA anglais-espagnol-basque
- Pérenniser le nouveau DU de journalisme en langue basque porté conjointement par l'UPPA, UBM et l'UPV (Universidad del Pais Vasco).
- Généraliser l'enseignement de la transition écologique dans les formations des trois cycles
- Réfléchir, avec les partenaires, à la création d'une synergie de l'offre de formation sur les transitions

Indicateur 1 : OFFRE DE FORMATION MUTUALISEE

- unité de mesure 1 : Nombre de diplômes co-accrédités et de conventions de partenariat avec les établissements du site
Cible 2027 : 11

Jalon n°1 : Signature d'une convention cadre avec l'UPPA (2024)

Jalon n°2 : Production des résultats de l'enquête CVE à l'échelle du territoire (2024)

Jalon n°3 : Signature d'une nouvelle convention de coopération entre l'Université de Bordeaux et l'Université Bordeaux Montaigne (2024/25)

Objectif 2 : Porter les enjeux de transition environnementale et sociétale

La politique d'aménagement du campus – notamment via le Service Inter-établissements de Gestion du Domaine Universitaire (SIDGU) - contribuera à la prise en compte des enjeux de la transition écologique et solidaire dans la gestion des espaces et à l'appropriation du campus par ses usagers. Grâce au recrutement d'un gestionnaire de flux au sein de la Direction du Patrimoine de l'Immobilier et de la Logistique (DPIL) et d'une technicienne « développement durable » rattachée à la Direction de la Vie d'établissement et de Campus (DiVEC), l'UBM s'est dotée de moyens humains pour coordonner des actions de sensibilisation à destination des usagers, pour améliorer la gestion de nos ressources et pour concevoir, en lien avec nos partenaires de site, une politique d'aménagement du campus responsable et en phase avec les enjeux de la transition environnementale.

La politique de l'établissement en matière de développement durable et de responsabilité sociales et sociétales s'articulera autour d'un schéma directeur DDRS duquel émergera un plan d'actions concerté avec les personnels et les étudiants de notre université, pour une meilleure appropriation de ces mesures.

2.1 Améliorer la gestion des déchets et la gestion des ressources en s'appuyant sur le SIGDU et les partenaires universitaires et territoriaux du site bordelais

Le SIGDU, service porté par l'Université Bordeaux Montaigne et administré conjointement avec l'Université de Bordeaux, le CROUS, le CNRS, Sciences Po Bordeaux et Bordeaux INP assure :

- les travaux et l'entretien des voiries et des pistes cyclables,
- la maintenance de l'éclairage public,
- l'entretien des espaces verts,
- la gestion, la production (captage), la qualité et la distribution de l'eau destinée à la consommation humaine de l'ensemble des infrastructures (universités, écoles, cités universitaires, restaurants du CROUS, installations sportives...) installées sur le campus de Pessac – Talence – Gradignan.

Actions :

- Etablir un plan de gestion des déchets et des ressources,
- Veiller à la conservation de la biodiversité sur le campus,
- Participer activement à la réflexion et à la mise en place en place d'un réseau de chaleur urbaine avec la métropole bordelaise et les autres établissements de l'ESR du site.

2.2 : Participer au développement d'un campus responsable

L'établissement s'engage, avec les collectivités territoriales, les services de l'Etat et les établissements partenaires, dans une politique d'aménagement durable, écologique et solidaire, notamment dans le cadre du Projet Partenarial d'Aménagement (PPA) « Bordeaux Inno Campus » porté par Bordeaux Métropole.

L'engagement collectif de Bordeaux Montaigne et de ses partenaires contribuera en outre à la promotion de pratiques alimentaires responsables et des mobilités douces.

Actions :

- Participer à la réalisation d'un Plan de mobilité inter-établissements (PMIE) : intégration d'une plateforme de co-voiturage, installation de garages à vélo, installation de bornes de rechargement de véhicules électriques et aménagement d'espaces dédiés sur les parkings.
- Postuler au Label DD&RS, qui se base sur un référentiel national commun existant depuis 2009, le Référentiel DD&RS CPU CGE

- Mettre en œuvre un plan d'actions de sensibilisation à destination des personnels et des étudiants (fresques du climat, débats citoyens...)
- Soutenir les actions des partenaires associatifs favorisant les pratiques alimentaires saines et favorisant les circuits courts (agriculture urbaine, jardins partagés...)

Jalon n°4 : Mise en œuvre du Schéma Directeur DDRS (2025)

Jalon n°5 : Dépôt d'un dossier de labellisation DDRS (2026)

AXE 2. Une gouvernance collégiale et éclairée, soutenue par une organisation opérationnelle au service de la stratégie et du bien-être au travail

L'Université Bordeaux Montaigne promeut un modèle de gouvernance fondé sur la participation de l'ensemble de la communauté en confortant le rôle de toutes les entités, notamment les instances élues, dans l'élaboration des décisions relevant de leurs prérogatives et de leur champ de compétences.

Suite au diagnostic effectué lors de l'évaluation de l'établissement, un pilotage renforcé est apparu comme nécessaire, notamment avec la mise en place d'une démarche qualité et le renforcement de la GPEEC (gestion prévisionnelle des emplois et compétences) dont l'objectif sera de faire un état des lieux des besoins en termes d'emplois et compétences pour orienter au mieux les décisions stratégiques en aval.

Objectif 1 : Consolider une gouvernance collégiale fondée sur la subsidiarité

L'établissement se donne pour objectif de promouvoir une gouvernance fondée sur la subsidiarité pour garantir une meilleure efficacité dans la prise de décision.

Le dialogue social, avec les représentants des personnels et des étudiants, sera également renforcé dans toutes les instances qui lui sont dévolues afin de garantir la collégialité et la représentativité comme règle de base du travail politique. Une attention particulière devra être portée sur la communication des décisions pour une meilleure appropriation par la communauté et pour permettre la participation de tous à la vie démocratique de l'établissement.

Actions :

- Veiller à respecter le rôle de chacune des instances dans la chaîne de décision pour que la prise de décision se fasse à l'endroit le plus pertinent (services centraux, composantes de formation ou de recherche)
- Donner de la visibilité aux rubriques de l'Environnement numérique de travail des personnels (ENTP) permettant de prendre connaissance des procès-verbaux des conseils et des décisions qui y sont prises. Une communication simplifiée (synthèses, relevés de décisions) et accessible y sera consacrée.

Objectif 2 : Promouvoir une politique RH concertée pour mieux vivre à l'Université

2.1 Développer les dispositifs de GPEEC

Enjeu stratégique majeur pour améliorer des conditions de travail fortement dégradées par la crise sanitaire et les travaux immobiliers, la qualité de vie au travail sera développée dans toutes ses dimensions. Une attention toute particulière sera accordée à la médecine de prévention.

Actions :

- Réaliser une cartographie des métiers et des compétences
- Donner la priorité aux recrutements de personnels titulaires
- Soutenir les parcours professionnels de tous les agents (accompagnement à la réussite des concours,

actions de conseil sur les parcours professionnels, accompagnement dans les démarches de mobilité...)

- Favoriser le développement des compétences individuelles et collectives par le développement professionnel continu (plan de formation continue, mise en œuvre d'un plan d'accompagnement pour réduire les écarts de compétences...)
- Concevoir et mettre en œuvre des formations liées à la recherche, à la médiation scientifique, au numérique, ainsi qu'à l'exercice des responsabilités administratives et électives.
- Stabiliser les situations professionnelles des contractuels, enseignants comme administratifs, notamment les plus précaires (mise en place d'un dispositif de cédésation anticipée pour les agents administratifs non-titulaires, clarification des procédures de recrutements des contractuels LRU)
- Restaurer la cohésion des collectifs de travail en rendant plus claire et accessible toute information portant sur le cadre de travail (partage des procédures, accueil des nouveaux personnels, diffusion de l'actualité RH à l'ensemble des personnels) et en améliorant les lieux de sociabilité et de convivialité.

2.2 Mener une politique de l'emploi inclusive

Dans le cadre de ce contrat, l'Université Bordeaux Montaigne poursuivra également son engagement dans la promotion de la culture de l'égalité, de l'inclusion et de la lutte contre les violences et les discriminations. Elle approfondira également son investissement en matière d'emploi et d'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Actions :

- Déployer la convention inter-établissements pour la médecine du travail signée avec le conseil départemental de Gironde au début de l'année 2023
- Développer et suivre des actions en matière d'accueil et d'accompagnement des personnes en situation de handicap inscrites dans la convention signée avec le FIPHFP
- Mettre en place la commission de maintien dans l'emploi pour les personnes en situation de handicap

Indicateur 2 : EGALITE HOMME-FEMME

-unité de mesure 1 : Proportion de femmes dans les dépôts des demandes de CRCT, délégations, CPP (en comparaison avec la proportion de femmes dans le corps)

Cible 2027 : 50%

- unité de mesure 2 : Proportion de femmes dans les présidences de jurys de COS (en comparaison avec la proportion de femmes dans le corps)

Cible 2027 : > 50%

Jalon n°6 : Bilan diagnostic des actions de sensibilisation et d'accompagnement des personnels et étudiants en situation de handicap (2026)

Jalon n°7 : Point d'étape sur la mise en place des dispositifs de GPEEC (2026)

Jalon n°8 : Mise en œuvre du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (2025)

Objectif 3: Sécuriser le modèle économique au service de la stratégie

3.1 Améliorer les dispositifs de pilotage et amorcer le développement de la démarche qualité

L'amélioration continue du pilotage est une nécessité pour développer de nouvelles marges d'autonomie de l'établissement. De nouveaux chantiers et projets seront menés nécessitant de nouvelles ressources humaines et financières. Dans ce contexte, l'Université Bordeaux Montaigne s'efforcera de tirer parti de toutes les

synergies possibles, notamment en renforçant et structurant la démarche qualité à l'échelle de l'établissement.

Actions :

- Etablir un diagnostic de l'existant et élaborer un plan d'action afin d'entamer le déploiement de la démarche qualité sur le périmètre de l'établissement
- Compléter la cartographie des processus
- Renforcer les moyens humains pérennes affectés au contrôle interne
- Actualiser et consolider la cartographie des risques financiers
- Produire la cartographie des risques juridiques
- Mettre à jour annuellement les données issues du Projet Connaissance des Coûts des Activités (P2CA)
- Former les élus et les cadres administratifs à l'appropriation du modèle P2CA
- Renforcer le contrôle interne et mieux le partager avec les composantes et les services
- Actualiser et consolider la cartographie des risques, en complément de la cartographie des risques comptables déjà mise en œuvre
- Accompagner la montée en compétence des cadres et des élus en matière de pilotage budgétaire

Jalon n°9 : Point d'étape sur la mise en œuvre de la démarche qualité à l'échelle de l'établissement (2025)

3.2 Augmenter les ressources propres

L'objectif d'augmentation des ressources propres est un enjeu majeur pour l'établissement. Il sera une priorité sur le prochain contrat et s'appuiera notamment sur une politique ciblée sur la Cité des Langues Étrangères, du Français et des Francophonies (CLEFF) et le développement de la formation tout au long de la vie (FTLV) et de l'apprentissage.

3.2.1 Ouverture de la CLEFF :

La Cité des Langues Étrangères, du Français et des Francophonies (CLEFF) permettra à l'Université Bordeaux Montaigne de franchir une étape dans l'offre de formation en langues étrangères et en français langue étrangère (FLE).

L'objectif pour l'UBM est de devenir le pôle de référence dans ce domaine pour la région Nouvelle Aquitaine.

Actions :

- Mettre en œuvre des cursus adaptés, des écoles d'été, des certifications offertes à tous les publics (entreprises, collectivités, particuliers)
- Réaliser une étude de marché et un plan d'actions pour déterminer les pistes de développement de l'offre de la CLEFF
- Se saisir de l'opportunité créée par la rénovation des locaux pour les louer de manière régulière
- Proposer des formations délocalisées en langues pour les entreprises et collectivités de la région

Indicateur 3 : CLEFF

-unité de mesure 1 : Effectifs d'inscrits aux certifications de langues

Cible 2027 : 1000

- unité de mesure 2 : Effectifs d'inscrits au cours du soir

Cible 2027 : 3500

3.2.2 Développer la FTLV et l'apprentissage au service de la stratégie d'établissement :

L'UBM poursuivra son soutien au développement de la Formation Tout au Long de la Vie (FTLV) et de l'apprentissage à travers son CFA et son service FTLV. Elle s'attachera à mieux s'approprier leurs modèles économiques pour stabiliser son fonctionnement et générer davantage de recettes.

Actions :

- Amorcer la réorganisation des services concernés pour permettre de renforcer et de structurer les connexions entre FTLV, formation continue et CFA
- Renforcer les moyens humains dédiés à la FTLV et à l'apprentissage
- Elaborer un modèle économique pluriannuel pour piloter le développement des dispositifs
- Co-construire une offre de certifications qui corresponde aux besoins des acteurs économiques locaux et régionaux
- Répondre aux appels à projets qui proposent la création de nouvelles certifications ou DU (notamment les AAP des Opérateurs de compétences)
- Continuer à développer nos diplômes universitaires à partir de demandes précises de partenaires extérieurs (cybersécurité)
- Définir un modèle de répartition des recettes du CFA et de la FTLV au bénéfice des composantes de formation et de recherche
- Flécher la dépense des recettes vers des projets structurants

Indicateur 4 : RESSOURCES PROPRES

- unité de mesure 1 : Ressources propres/Recettes encaissables par année sur la durée du contrat
Cible 2027 : 20%

Jalon n°10 : Ouverture de la CLEFF (2023)

Objectif 4 : Déployer une nouvelle stratégie numérique au service de la fiabilité des données et des outils

4.1 Déployer un Système d'information décisionnel (SID)

L'Université a identifié comme impératif stratégique le déploiement d'un Système d'Information Décisionnel (SID). Ce SID visera à centraliser des données précises, collaboratives et traçables, qui formeront le socle d'un processus décisionnel fondé sur des informations fiables.

Actions :

- Intégrer l'entrepôt de données communautaire Sirocco, co-constitue notamment avec l'Amue
- Structurer et constituer une équipe spécialisée, affiliée à la cellule d'aide au pilotage et à la DSIN pour la réalisation prévue dès 2024
- Nommer, former et accompagner des correspondants fonctionnels métier au sein des principales directions de l'université. Ces correspondants agiront comme points de contact privilégiés et facilitateurs entre leurs directions et l'équipe dédiée au SID
- Élaborer un plan de développement pluriannuel, en ciblant les domaines de gestion qui seront intégrés en priorité au sein du SID
- Remplacer l'application actuelle « Winpaie » par l'application « Envoi paye », ce qui permettra d'optimiser et fiabiliser les données de l'application RH Mangué

4.2 Accélérer la transition numérique

En 2007, l'université Bordeaux Montaigne et les trois autres universités bordelaises ont choisi la suite Cocktail pour la gestion financière et RH, guidées par un audit d'Ernst & Young. Par ailleurs, un schéma directeur établi en 2017 continue de guider la gouvernance du SI.

L'UBM, pendant la durée du contrat, accélérera sa transition numérique. Parmi les projets structurants, le progiciel CARL améliore la gestion du patrimoine, et plusieurs projets clés sont en cours, notamment une nouvelle plateforme collaborative pour 2024, un parapheur électronique pour fin 2023, et l'intégration de la solution Pégase prévue pour 2026. Le tout s'inscrit dans un contexte de transformation numérique et d'adoption du cloud.

L'UBM fait en outre le constat que son système d'information est actuellement constitué d'un ensemble d'applications disparates présentant des lacunes en matière de conformité aux règles de gestion établies. Cette situation limite la capacité de l'université à disposer d'un centre d'information fiable et efficace, qui faciliterait la consolidation et l'historisation des données, tout en permettant la génération d'outils d'aide à la décision rigoureux et performants.

Actions :

- Articuler la stratégie numérique de l'établissement autour d'un nouveau schéma directeur du numérique
- Réaliser un audit des systèmes existants, avec un focus sur leur adéquation aux besoins actuels et futurs
- Questionner, par l'intermédiaire de cet audit, la pertinence de la suite Cocktail et évaluer les coûts et bénéfices d'une transition vers une autre suite. Le cas échéant, décliner dans le schéma directeur, une feuille de route, un plan d'actions et un plan de formation pour l'appropriation des nouveaux outils

Jalon n°11 : Bascule de l'outil APOGEE vers PEGASE (2026/2027)

Jalon n°12 : Point sur la mise en œuvre d'un SI global et intégré (2025)

Objectif 5 : Conforter le patrimoine

L'Université Bordeaux Montaigne a placé depuis longtemps déjà la gestion de son patrimoine au cœur de ses préoccupations. L'effort sera poursuivi et la dimension liée à la transition environnementale sera encore renforcée. L'établissement s'est déjà beaucoup investi dans la mise en œuvre du décret tertiaire du 23 juillet 2019 et continuera de le faire. Les actions déjà réalisées devraient permettre à l'UBM d'atteindre les objectifs de réduction des gaz à effet de serre en avance par rapport à la première échéance du décret tertiaire.

Les objectifs sur le temps du contrat seront de parfaire la connaissance du patrimoine en intégrant les évolutions récentes liées à l'opération campus et de maîtriser les coûts qui y sont liés.

Actions :

- Déployer l'outil de gestion du patrimoine CARL (CARL Source City est un progiciel qui répond aux besoins de gestion de l'exploitation et de la maintenance des bâtiments, des infrastructures techniques, des réseaux)
- Pérenniser les moyens humains au sein de la direction en charge du patrimoine (Energy manager – Gestionnaire de données patrimoniales – Conducteurs d'opérations)
- Consolider les compétences RH afin d'être en mesure de conduire les opérations
- Actualiser les documents structurants en matière de patrimoine, parmi lesquels le SDIA (schéma directeur immobilier et d'aménagement) validé par le conseil d'administration en janvier 2020 pour 15 ans
- Elaborer et valider le nouveau SPSI (schéma pluriannuel de stratégie immobilière)
- Formaliser les relations entre la DAF et la direction du patrimoine pour élaborer un plan pluriannuel d'investissement soutenable

Indicateur 5 : CONSOMMATION ENERGETIQUE

- unité de mesure 1 : Taux de réduction de la consommation énergétique des bâtiments

Cible 2027 : < -10%

Jalon N°13 : Elaboration d'un nouveau SPSI (2025)

AXE 3. Une recherche ALLSHS innovante et ouverte sur le monde

L'Université Bordeaux Montaigne dispose de nombreux atouts qui seront mis à profit dans le cadre de ce contrat. Elle se caractérise par la qualité reconnue de sa recherche (archéologie, histoire de l'art, géographie, langues, lettres), dont témoignent les 12 IUF actuels. Elle se déploie dans 9 Unités de Recherche (UR), 6 Unités Mixtes de Recherche (UMR), et 1 Unité d'Appui et de Recherche (UAR).

La politique de la recherche s'articulera autour de l'engagement pour la science ouverte, à travers la mise en œuvre d'actions SAPS (sciences avec et pour la société) et le développement des partenariats culturels et territoriaux. Il s'agira de forger des méthodes innovantes et participatives de science créative et de savoirs partagés, de développer la recherche-action et la recherche-crédation, d'impliquer les formations dans des activités de recherche au service des territoires. L'université doit sortir de ses murs et travailler pour mettre en œuvre, pratiquement, toute sa puissance de transformation de la citoyenneté, toute sa capacité d'animation de la cité.

L'UBM fera également de l'internationalisation de la recherche un atout majeur de sa politique en matière de recherche.

L'Université Bordeaux Montaigne souhaite s'emparer du rôle que les ALLSHS doivent jouer pour nos sociétés et se mobiliser pour relever les défis sociaux et environnementaux qui se posent à nos territoires.

Objectif 1 : Organiser la recherche autour de champs disciplinaires structurants et de pratiques innovantes

1.1 Reconfigurer le paysage de la recherche

Le renforcement conjoint des études disciplinaires et des objets transdisciplinaires innovants a pour objectif de faire progresser la connaissance et d'obtenir des résultats reconnus dans le paysage national et international. Cette reconfiguration de la recherche à Bordeaux Montaigne vise à soutenir une recherche disciplinaire forte sur laquelle peut s'appuyer une pluridisciplinarité innovante.

Actions :

- Finaliser la labellisation de 16 unités de recherche dans des champs disciplinaires précis (études aréales, sciences des territoires, sciences de l'information et de la communication, archéologie, histoire, littératures, arts)
- Créer 4 groupes de travail transdisciplinaires structurants : gender studies, war studies, food studies, African studies
- Créer une UAR pour structurer la recherche en SHS sur le territoire bordelais

1.2 Être membre fondateur du Pôle Universitaire d'innovation (PUI) porté par l'UB

Enfin, UBM est membre fondateur, avec les autres acteurs de la recherche sur le territoire, du Pôle Universitaire d'innovation (PUI), porté par l'UB. L'Université Bordeaux Montaigne y apportera ses compétences et son expertise dans le domaine des sciences de la communication en s'appuyant notamment sur son unité de recherche MICA et sur ses formations. Elle contribuera à l'acculturation des communautés SHS à l'innovation.

Actions :

- Co-porter la tâche « communication » prévue dans le PUI,
- Contribuer à la réflexion entre les SHS et l'innovation par l'intermédiaire d'un chercheur postdoctoral recruté par UBM,
- S'appuyer sur la SATT (Société d'Accélération du Transfert de Technologies) « Aquitaine science

transfert » pour valoriser et promouvoir les compétences de l'établissement en matière d'innovation.

1.3 Développer l'ambition d'internationalisation de l'UBM :

L'enjeu majeur de la politique d'internationalisation de la recherche consistera à structurer la politique partenariale de l'université à l'échelle internationale. L'université dispose d'un nombre important de partenaires internationaux, notamment dans le domaine de la formation. L'objectif sera de développer les partenariats autour de la recherche et de donner davantage de moyens aux chercheurs pour développer des projets à l'international et ainsi de consolider le rayonnement de l'UBM et la recherche en ALLSHS à l'international.

Actions :

- Intensifier le dispositif de professeurs invités,
- Déposer un projet d'université européenne EURESTRA,
- Maintenir le niveau d'investissement d'UBM dans le dispositif PAUSE (Programme d'Aide à l'Accueil des Scientifiques en Urgence),
- Créer une cartographie des universités internationales partenaires,
- S'appuyer sur cette cartographie pour définir des partenariats structurants autour desquels les collaborations seront intensifiées,
- Cibler une partie de la PSE pour les projets internationaux

Objectif 2 : Equilibrer le financement de la recherche entre recherche pérenne et dispositifs d'excellence

L'Université Bordeaux Montaigne mettra en œuvre une politique qui cherchera à la fois à augmenter le financement pérenne de toutes ses unités et à créer des dispositifs dynamiques qui favoriseront la définition de champs reconnus d'expertise et le dépôt de projets. Il s'agira de donner des moyens à la recherche et aux chercheurs pour les inciter à déposer des projets d'envergure nationale ou internationale et maximiser leurs chances de les obtenir.

2.1 Equilibrer le financement de la recherche

L'Université Bordeaux Montaigne soutiendra financièrement toute la diversité de ses unités de recherche. Il s'agira ainsi de donner des moyens pérennes aux unités pour monter des projets collectifs ou individuels et de contribuer au dynamisme de la recherche en ALLSHS, une recherche qui se réalise sur le temps long.

Dans un paysage universitaire de plus en plus contraint pour les jeunes chercheurs, la politique de soutien aux doctorants et jeunes docteurs sera développée, tant en termes de financements que d'insertion professionnelle.

Actions :

- Augmenter les moyens pérennes alloués aux unités de recherche
- Augmenter le soutien financier aux doctorants
- Favoriser l'insertion professionnelle des doctorants et des jeunes docteurs : développer les liens avec le Club des Entrepreneurs, créer des journées de rencontre avec les entreprises

2.2 Créer des dispositifs de ciblage sur les projets structurants et sur l'excellence

Dans la continuité de la restructuration du paysage de la recherche et de la création des groupes de travail transdisciplinaires, l'UBM s'attachera à encourager les projets structurants mettant en avant l'excellence de la recherche en ALLSHS et notamment ceux émanant desdits groupes. Elle accompagnera le dépôt de projets régionaux, nationaux et internationaux en poursuivant une politique partenariale solide et diversifiée.

Pour aider les unités de recherche à développer des ressources propres, l'UBM créera des dispositifs

d'incitation aux dépôts de projets.

Actions :

- Prévoir certains financements ciblés sur l'excellence scientifique, les groupes de travail structurants interdisciplinaires,
- Soutenir l'accès aux financements d'excellence (IUF, ANR, Marie Curie, ERC) par un dispositif de financement « Passerelle » et l'accompagnement au montage de projet,
- Augmenter les attributions de CRCT et de décharges horaires pour faciliter le travail de montage et de mise en œuvre des projets,
- Constituer et faire connaître un réseau d'experts internes,
- Elaborer un plan de formation pour accompagner les enseignants-chercheurs dans le dépôt de projets,
- Augmenter les moyens humains dédiés à la recherche, notamment pour la gestion des données de la recherche.

Indicateur 6 : FINANCEMENTS RECHERCHE

- unité de mesure 1 : Nombre de projets ANR déposés

Cible 2027 : 15

- unité de mesure 2 : Nombre de projets ANR obtenus

Cible 2027 : 12

- unité de mesure 3 : Nombre de partenariats de recherche actifs

Cible 2027 : 45

- unité de mesure 4 : Nombre de projets ERC déposés

Cible 2026 : 4

- unité de mesure 5 : Nombre de projets ERC remportés

Cible 2027 : 1

- unité de mesure 6 : Nombre de partenariats actifs avec des établissements étrangers

Cible 2027 : 481

Jalon n°14 : Création d'un réseau des référents « relations internationales » dans les unités de recherche (2023)

Objectif 3 : Favoriser la promotion et la valorisation de la recherche, notamment par l'édition en science ouverte et l'innovation sociétale

Afin d'améliorer la diffusion des savoirs produits par ses enseignants-chercheurs, l'Université Bordeaux Montaigne maintiendra sa politique de soutien à la biodiversité de l'édition scientifique.

Fortement engagée dans le mouvement de la Science Ouverte, elle encouragera les voies de l'accès ouvert aux publications et aux données de la recherche, dans le cadre bien approprié de l'intégrité scientifique. Les actions de formation et de sensibilisation de l'ensemble de la communauté seront poursuivies.

L'UBM s'appuiera également sur ses groupes structurants (Montaigne@table, BIG [Bordeaux Interdisciplinaire Genre], Les Afriques, GER [Guerres, Espaces, Représentations]) pour renforcer ses capacités d'innovation sociétale autour d'objets en prise avec les défis sociétaux et environnementaux.

Actions :

- Réaliser une cartographie de la recherche à UBM
- Entreprendre un travail de restructuration du paysage éditorial
- Privilégier l'accès ouvert aux publications
- S'appuyer sur le SCD pour développer HAL (plateforme d'archive ouverte) et pour travailler sur les données de la recherche
- Développer les outils de communication nécessaires à l'amélioration de la visibilité des activités

scientifiques

- Soutenir les projets UBM de recherche partenariale (3R FrancophoNéA, GPR Human Past)
- Développer nos structures dédiées à la valorisation et au transfert (Archéovision Production, BicBox) et notre Centre d'Innovation Sociétale (UBIC) pour renforcer la valorisation de la recherche en ALLSHS
- Participer au Programme et Equipement Prioritaire de Recherche « Industries Culturelles et Créatives »

Indicateur 7 : SCIENCE OUVERTE- unité de mesure 1 : Taux de publication en texte intégral en accès ouvert
Cible 2027 : +20%

Jalon n°15 : Mise à disposition de la plateforme de revues en ligne (2025) (issue d'un projet DSG 2021)

Objectif 4 : Mettre en œuvre une politique de sciences avec et pour la société (SAPS)

Déjà très impliquée dans la médiation scientifique et culturelle, l'Université Bordeaux Montaigne portera une véritable politique de « Sciences Avec et Pour la Société » (SAPS) : enseignants, chercheurs et étudiants, épaulés par le SCD, seront mobilisés pour aller à la rencontre des acteurs du territoire afin d'y forger des méthodes innovantes et participatives de science créative et de savoirs partagés, et de développer la recherche-action et la recherche-crédation. Cette orientation stratégique entend répondre aux attentes de la société à l'égard du monde universitaire, pour mettre les savoirs et les démarches scientifiques au cœur de la société.

Actions :

- Réaliser une cartographie des actions existantes pour identifier forces et faiblesses
- Renforcer la culture SAPS d'établissement par des mesures d'accompagnement (formation à la médiation scientifique et culturelle)
- Créer le carnet de recherche de valorisation et de visibilité des actions SAPS
- Renforcer la culture SAPS d'établissement par des mesures d'incitation (financement de projets SAPS, identification des SAPS comme priorité dans les AAP financés par l'établissement)
- Obtenir le label culture libre Wikimedia France
- Mettre l'établissement en situation de répondre au prochain appel à candidatures au label SAPS du MESR
- Mener une politique de communication visant à valoriser/visibiliser les contributions SAPS

Indicateur 8 : SAPS

- unité de mesure 1 : Nombre de projets SAPS déposés (Région, ANR, MESRI...)
Cible 2027 : 10
- unité de mesure 2 : Nombre de projets SAPS financés (Région, ANR, MESRI...)
Cible 2027 : 6

Jalon n°16 : Production de la cartographie des acteurs et actions SAPS (2025)

Objectif 5 : Structurer la recherche bordelaise en sciences humaines et sociales en s'appuyant sur la Maison des Sciences de l'Homme de Bordeaux (MSHBx)

En tant que tutelle principale avec le CNRS, et avec l'Université de Bordeaux comme tutelle secondaire, l'Université Bordeaux Montaigne poursuit la transformation de la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine en UAR (Unité d'Appui à la Recherche).

La MSHBx, destinée à structurer la recherche bordelaise en sciences humaines et sociales autour d'un projet scientifique sur les territoires plurilingues, les sociétés inclusives et les humanités évolutives, fera l'objet d'un pilotage opérationnel, et d'une requalification de ses locaux, mieux adaptés à son projet

scientifique.

Actions :

- Requalifier le bâtiment grâce au CPER 2021-2027
- Mettre en œuvre le projet scientifique « Individus plurilingues, sociétés inclusives, humanités évolutives » : création de séminaires de travail mensuels et d'appels à projets internes
- Développer la politique partenariale avec les autres établissements et organismes du site bordelais
- Encourager la collaboration de la MSHBx avec le département de recherche de l'UB « Changes », afin de structurer des réponses communes à des AAP d'envergure – séminaires communs, porteurs d'axes appartenant aux deux universités
- Encourager les réponses aux appels à manifestation d'intérêt
- Accueillir l'infrastructure de recherche PROGEDO pour développer la culture des données, impulser et structurer une politique des données d'enquête pour la recherche en sciences humaines et sociales

Jalon n°17 : Bilan des actions menées par la MSHBx (2026)

AXE 4. Une offre de formation maîtrisée s'appuyant sur la recherche et articulée au monde socio-économique

En matière de formation, l'Université Bordeaux Montaigne s'inscrira dans une démarche de qualité, d'attractivité et de professionnalisation. Elle concentrera ses efforts sur l'objectif de réussite, d'intégration et d'insertion professionnelle de ses étudiants notamment via les rythmes étudiants, les blocs de compétences et les liens entre formation et recherche.

Elle veillera à toujours plus valoriser l'insertion professionnelle à laquelle mènent ses formations. Elle mettra également les compétences de ses enseignants, enseignants-chercheurs et étudiants au service de la réflexion sur les enjeux sociétaux.

L'UBM s'appuiera sur l'ouverture de sa nouvelle composante, la CLEFF (Cité des Langues Etrangères, du Français et des Francophonies), pour mettre en avant son expertise en matière de formation en langues et pour consolider et intensifier sa politique d'internationalisation.

Le plan d'actions s'articulera autour de collaborations structurantes avec :

- l'Université de Bordeaux : déjà développées dans les trois cycles et dans plusieurs domaines (**notamment archéologie, médiation et histoire des sciences, enseignement, philosophie, santé, environnement**) seront amplifiées au cours de la prochaine période contractuelle.
- l'UPPA : Les collaborations au-delà du site bordelais, autour de la langue basque seront formalisées et d'autres collaborations seront travaillées, tirant profit des possibilités d'enseignement à distance.
- L'ingénierie : **l'interaction des SHS dans les cursus d'ingénieur du site** sera formalisée par des conventions de formation ou des cohabilitations.

Objectif 1 : Renforcer le dispositif de pilotage de l'offre de formation

Afin d'assurer une offre de formation soutenable sur la durée du contrat, le dispositif de pilotage sera renforcé grâce à un dialogue annuel entre composantes de formation et équipe de direction, basé sur les principes de soutenabilité pluriannuelle, de collégialité et de subsidiarité, un meilleur partage des données et des indicateurs, et conçu en cohérence avec le dialogue budgétaire et la campagne d'emploi.

Actions :

- Co-construire des dialogues annuels de formation entre composantes et équipe de direction dans le cadre de la démarche qualité.
- Stabiliser le dispositif de pilotage de l'offre de formation tenant compte du cycle annuel et des impacts

organisationnels.

- Développer des indicateurs et outils de suivi adaptés à tous les niveaux de décision : tableaux de bord détaillés des parcours et des mentions (charges, VHE, inscrits, réussite, IP, évaluation des étudiants etc.), fiches de caractérisation des composantes (charges, moyens, réussite, IP etc.), formalisation de compte-rendu des conseils de perfectionnement, plateforme de partage des données et documents.
- Mettre en place un dispositif de suivi des conseils de perfectionnement.

Indicateur 9 : PILOTAGE FORMATION

- unité de mesure 1 : Pourcentage annuel des formations ayant réuni leurs conseils de perfectionnement
- Cible 2027 : 100%

Jalon n°18 : Mise en cohérence de l'ensemble des cahiers des charges des responsabilités pédagogiques (département, mention, parcours, direction des études) (2023)

Objectif 2 : Améliorer la réussite académique et personnelle de tous les étudiants

L'ambition pédagogique sera de renforcer les dispositifs améliorant la réussite académique et personnelle des étudiants dans un calendrier rénové tenant compte des rythmes étudiants et des temps d'apprentissage. Cela passe notamment par une plus grande implication des étudiants dans les décisions concernant l'offre de formation et dans la prise en main de leur cursus.

Actions :

- Renforcer le rôle des étudiants dans les instances de décision et d'évaluation des formations à tous les niveaux, notamment les conseils de perfectionnement
- Renforcer et pérenniser des dispositifs d'intégration et de suivi des étudiants à besoins spécifiques (accueil, accompagnement, insertion) : amélioration et généralisation du contrat pédagogique de réussite, mise en place d'un accueil unique pour tous les étudiants à besoins spécifiques
- Développer la direction des études en L2 et L3 pour renforcer l'individualisation des parcours
- Améliorer l'environnement logiciel dédié aux apprentissages
- Améliorer la modularité de l'offre de formation lors de la prochaine accréditation

Indicateur 10 : REUSSITE ET INSERTION PROFESSIONNELLE

- unité de mesure 1 : Présence aux examens
- Cible 2027 : 72%
- unité de mesure 2 : Taux de réussite L
- Cible 2027 : 40%
- unité de mesure 3 : Taux de réussite M
- Cible 2027 : 75%
- unité de mesure 4 : Taux d'insertion professionnelle en M à 30 mois

Jalon n°19 : Bilan quantitatif et qualitatif des dispositifs ORE avec préconisations d'évolution (2024)

Objectif 3 : Articuler les formations avec le monde socio-économique, la recherche et les enjeux sociétaux

Tenant compte des évolutions de la société, l'offre de formation du nouveau contrat est conçue dans une double articulation avec la recherche d'une part, le monde socio-économique d'autre part.

L'innovation pédagogique, l'implication des étudiants, dès la L1, dans les activités de recherche et le soutien à une politique documentaire dans des locaux rénovés seront les vecteurs d'une articulation renforcée entre formation et recherche.

L'enjeu sera enfin d'améliorer la lisibilité et la visibilité de l'offre de formation auprès des acteurs du monde socio-économique. La politique de développement de la FTLV œuvrera en ce sens.

Actions :

- Mettre en place des crédits fléchés au sein du Fonds de Soutien à la Pédagogie (FSP) en faveur de projets exploratoires s'appuyant sur la recherche et/ou établissant des liens avec le monde socio-économique
- Consolider les relations partenariales avec le monde socio-économique : déploiement de la plateforme dédiée aux alumni, organisation d'un événement annuel
- Traduire l'offre de formation en blocs de compétences pour renforcer sa lisibilité
- Mettre en place progressivement des modules de formation en ligne sur la transition écologique (pour les L dès 2024, puis pour les M et les D, avant intégration dans la nouvelle offre de formation)
- Mettre en œuvre un plan de sensibilisation et de formation des enseignants aux enjeux de la transition écologique.
- Mettre en place de nouveaux formats pédagogiques adaptés aux besoins du milieu socio-professionnel et ouverts à la FTLV (certifications, modularisation)
- Promouvoir une offre de formation en langues à travers la CLEFF à destination des publics de formation continue
- Mettre en place d'un nouveau modèle de Formation Entièrement A Distance (FEAD).

Indicateur 11 : APPRENTISSAGE

- unité de mesure 1 : % des effectifs en apprentissage
- Cible 2027 : 3,5%

Indicateur 12 : TEDS

- Unité de mesure 1 : Taux d'étudiants sensibilisés au TEDS en fin de premier cycle
- Cible 2025 : 100 %

Jalon n°20 : Point d'étape sur le développement de la FTLV et de l'apprentissage (2025)

Jalon n°21 : Délivrance du relevé de compétences pour l'ensemble des étudiants L & M (2025)

Objectif 4 : Consolider la politique d'internationalisation de l'Université Bordeaux Montaigne notamment à travers la CLEFF, vitrine de son rayonnement

L'objectif de l'établissement est de devenir un établissement de référence au niveau local et régional sur la formation en langues et d'accroître son rayonnement international en matière de formation. L'internationalisation des formations sera poursuivie dans la triple optique de diversifier les modalités de mobilités sortantes, développer l'accueil des étudiants internationaux et consolider, en l'améliorant, l'offre de formation en langues pour les étudiants, les partenaires et le public extérieur.

Actions :

- Réaliser une cartographie des partenariats de coopération internationale
- Produire une boîte à outils d'aide au montage de projets internationaux
- Diversifier le catalogue des mobilités proposées aux formations : courtes, hybrides, intégrées dans le cursus, écoles d'été (mobilités privilégiées auprès des partenaires stratégiques)
- Développer l'accueil des étudiants internationaux : pérennisation du guichet d'accueil, augmentation de ses compétences ; création d'un module d'insertion pour étudiants étrangers (langue et culture françaises)
- Intégrer des enseignants et chercheurs internationaux au programme culturel de la CLEFF (conférences, débats)
- Renforcer, en partenariat avec la CLEFF, les enseignements en langue étrangère, dont l'anglais, dans les formations LMD : état des lieux de notre offre, mise en place de crédits fléchés au sein du Fonds de soutien à la pédagogie (FSP), création d'une UE découverte en anglais, etc.
- Renforcer les dispositifs d'amélioration continue des cours de langue étrangère du Centre de Langues Bordeaux Montaigne (CLBM) (devenu un département au sein de la CLEFF)

- Favoriser la formation continue en langues des personnels pour encourager les mobilités de formation
- Assurer le passage d'une certification en langue étrangère (CLES, CLUB, Altissia) à tous nos étudiants LM
- Obtenir un agrément en vue de devenir un centre de formation accrédité pour délivrer des diplômes de compétences en langues (DCL) dans 10 langues dispensées à la CLEFF

Indicateur 13 : RELATIONS INTERNATIONALES

- unité de mesure 1 : Mobilités entrantes étudiants
Cible 2027 : +20 %
- unité de mesure 2 : Mobilités sortantes étudiants
Cible 2027 : +20 %
- unité de mesure 3 : Mobilités entrantes personnels
Cible 2027 : +20 %
- unité de mesure 4 : Mobilités sortantes personnels
Cible 2027 : +20 %
- unité de mesure 5 : Nombre d'étudiants internationaux
Cible 2027 : 650
- unité de mesure 6 : Taux de réussite des étudiants internationaux
Cible 2027 : 65%

Jalon n°22 : Bilan sur le développement d'enseignements intégralement dispensés dans une langue étrangère (2026)

AXE 5. Une vie étudiante et de campus participative favorisant l'intégration citoyenne et le bien-être de toutes et de tous

Organisée en collaboration avec les collectivités territoriales, les partenaires institutionnels et les associations étudiantes, la dynamisation de la vie étudiante et de campus constitue un enjeu stratégique majeur de ce contrat en raison du vaste champ d'actions qu'elle recouvre, de l'approche multidimensionnelle qu'elle implique et des enjeux qu'elle porte. L'ambition et le plan d'action de l'université seront inscrits dans un schéma directeur de la vie étudiante et de campus

Objectif 1 : Renforcer le sentiment d'appartenance et la participation des étudiants à la vie de l'établissement

Un enjeu fondamental pour l'Université Bordeaux Montaigne est l'appropriation de son campus par ses étudiants et personnels afin de mieux les intégrer à leur environnement. Ils prendront toute leur place dans la réflexion autour des grands projets de la vie de campus.

La politique autour de la vie étudiante sera portée par la vice-présidence étudiante qui mettra en œuvre un plan d'action co-construit avec les étudiants, les associations étudiantes et les organisations représentatives pour favoriser l'appropriation du campus par les étudiants et un plus fort engagement de leur part dans la vie de l'établissement.

Tout comme l'intégration des étudiants à la gouvernance de l'établissement, la valorisation de leur engagement et la coopération entre pairs seront des objectifs majeurs de ce contrat. L'UBM fera ainsi de l'engagement étudiant un facteur de réussite académique et d'intégration citoyenne.

La lutte contre la précarité sera un enjeu majeur de ce contrat. En plus des actions menées avec l'aide de la CVEC (Contribution Vie Etudiante et de Campus) – définies par une commission paritaire composée d'étudiants, de personnels et de partenaires - l'UBM fera de l'emploi étudiant un outil de lutte contre la précarité et d'intégration active des étudiants à la politique de l'établissement.

Actions :

- Articuler la politique « vie étudiante et de campus » autour d'un schéma directeur co-construit entre étudiants, services de la vie de campus, et partenaires territoriaux et institutionnels,
- Mener une réflexion, avec les étudiants, pour repenser les prérogatives des instances de la vie étudiante et pour créer des outils et des instances de consultation directe des étudiants,
- Faire un bilan et une étude des éventuels besoins concernant l'utilisation des outils de communication à destination des étudiants (ENT étudiant, utilisation des réseaux sociaux, espaces d'affichage...),
- Développer une offre de formations et de certifications autour de l'engagement étudiant et proposer des modules à destination des partenaires de l'Université Bordeaux Montaigne,
- Elaborer un plan d'actions pour la mise en place de dispositifs de lutte active contre la précarité,
- Augmenter le recours à l'emploi étudiant par des campagnes d'emplois annuelles, avec un calendrier et une procédure de formulation des besoins, à l'image des campagnes d'emplois des personnels titulaires et contractuels.

Indicateur 14 : EMPLOIS ETUDIANTS

- unité de mesure 1 : Nombre d'emplois étudiants

Cible 2027 : +10%

- unité de mesure 2 : Taux d'emplois étudiants dont la durée est supérieure à 6 mois

Cible 2027 : 40%

Indicateur 15 : ENGAGEMENT ETUDIANT

- unité de mesure 1 : Nombre de certifications (certifications établissement « Actions de Formation Personnelle - AFP »)

Cible 2027 : 10

- unité de mesure 2 : Nombre de certifiés autour de l'engagement étudiant (par type de certification)

Cible 2027 : 300

- unité de mesure 3 : Taux d'étudiants dont l'engagement associatif a été formellement reconnu/valorisé

Cible 2027 : 2%

Jalon n°23: Production du schéma directeur de la vie étudiante et de campus (2024)

Objectif 2 : Améliorer le bien-être et l'inclusion des étudiants et des personnels dans leur diversité

Le bien-être et l'inclusion des étudiants et des personnels irriguent l'ensemble des actions conçues transversalement en concertation avec tous les acteurs : la sécurisation et l'animation des lieux de vie et d'études, la lutte contre les précarités, les violences sexistes et sexuelles et les discriminations, l'accueil et l'accessibilité pour tous les publics, le dynamisme de la politique culturelle, sportive et associative, la promotion de la santé et la prévention (y compris la santé mentale), la lutte contre la précarité alimentaire et la promotion d'une alimentation saine et de qualité.

Dans le cadre de la convention de gestion interuniversitaire du service de santé universitaire (SSU) porté par l'Université de Bordeaux, l'UBM participera activement aux programmes de prévention et de promotion de la santé proposé par l'Espace Santé Etudiant (ESE)

L'utilisation des fonds CVEC sera prioritairement tournée vers le bien-être des étudiants (accompagnement social, actions de prévention et activités sportives et culturelles).

Actions :

- Développer toutes les formes d'accessibilité (physique, numérique...)
- Créer une structure d'accompagnement et d'accueil des étudiants à besoins spécifiques (étudiants en situation de handicap, sportifs de bon et haut niveau, artistes étudiants, dispensés d'assiduité, chargés de famille, salariés...)

- Soutenir financièrement les initiatives visant à favoriser la transversalité entre les services de la vie universitaire et à encourager les événements et les dispositifs qui intègrent aussi bien les personnels que les étudiants
- Soutenir des actions en faveur de la lutte contre la précarité alimentaire et de la promotion de l'accès à une alimentation saine (jardins partagés, lutte contre le gaspillage, distributions alimentaires, ...)
- Promouvoir les actions de l'ESE
- Développer les appels à projets et accompagner les porteurs pour favoriser les initiatives autour des responsabilités sociales et sociétales

Indicateur 16 : BIEN-ÊTRE & INCLUSION

- unité de mesure 1 : Taux d'utilisation de la CVEC sur thématiques RSS
Cible 2027 : 18%
- unité de mesure 2 : Taux d'utilisation de la CVEC sur thématiques VSS
Cible 2027 : 2%
- unité de mesure 3 : Nombre de consultations médicales en SSE /nombre total d'étudiants inscrits à l'université
Cible 2027 : 54%

Objectif 3 : Animer le campus en s'appuyant sur les compétences des associations étudiantes et en favorisant l'accès aux pratiques sportives, culturelles et artistiques

Forte de la richesse de ses formations, de sa recherche et de sa vie associative incarnée par la Commission de Développement de la Vie Étudiante et Associative (CDVEA), l'université dispose d'un fort potentiel pour dynamiser le campus, aussi bien pour ses acteurs que pour les habitants de son environnement immédiat.

Grâce au service dédié et à notre conseil culturel, l'université fera de la culture un atout majeur en collaboration avec les institutions culturelles voisines et plus lointaines, et en associant les acteurs culturels, les associations étudiantes à la réflexion, à la mise en place des divers programmes.

La politique sportive sera également soutenue, en collaboration avec nos partenaires de site, afin de développer les activités physiques qui favorisent le bien-être de nos étudiants et personnels.

Actions :

- Développer de nouveaux espaces de vie étudiante, de pratiques sportives et culturelles et rendre plus attractifs et fonctionnels les espaces existants
- Soutenir les initiatives étudiantes en renforçant leurs moyens et la formation des acteurs
- Elargir et renforcer les dispositifs de valorisation de l'offre artistique et culturelle d'UBM en lien avec nos partenaires
- Elargir l'offre sportive pour tous, en particulier les activités physiques de pleine nature et les pratiques de bien-être

Indicateur 17 : PRATIQUES SPORTIVES, CULTURELLES & ARTISTIQUES

- unité de mesure 1 : Proportion d'étudiants bénéficiaires des activités sportives
Cible 2027 : 10%
- unité de mesure 2 : Proportion de personnels bénéficiaires des activités sportives
Cible 2027 : 5,60%
- unité de mesure 3 : Nombre d'étudiants bénéficiaires des ateliers de pratique artistique
Cible 2027 : 335
- unité de mesure 4 : Nombre de personnels bénéficiaires des ateliers de pratique artistique
Cible 2027 : 60
- unité de mesure 5 : Nombre d'étudiants bénéficiaires des activités culturelles
Cible 2027 : 2600
- unité de mesure 6 : Nombre de personnels bénéficiaires des activités culturelles
Cible 2027 : 550

III. Mise en œuvre du contrat

Le dialogue de performance annuel permettra de faire chaque année un bilan de la mise en œuvre des orientations et des actions du présent contrat et de faire le point sur l'atteinte des objectifs et sur leurs réalisations (à travers une revue des indicateurs et des jalons).

Dernière navette

Annexe : récapitulatif des indicateurs et des jalons du contrat

INDICATEURS	Valeur 2021	Valeur 2022	2025	2026	Cible 2027
AXE 1. Un ancrage renforcé de l'Université Bordeaux Montaigne dans la politique de site					
1. Offre de formation mutualisée					
1. Nombre de diplômes co-accrédités et de conventions de partenariat avec les établissements du site	11	10			11
AXE 2. Une gouvernance collégiale et éclairée, soutenue par une organisation opérationnelle au service de la stratégie et du bien-être au travail					
2. Egalité Homme-Femme					
2.1. Proportion de femmes dans les dépôts des demandes de CRCT, délégations, CPP	58	66			50%
2.2. Proportion de femmes dans les présidences de jurys de COS	57	43			>50%
3. CLEFF					
3.1. Effectifs d'inscrits aux certifications en langues	549	531			1000
3.2. Effectifs d'inscrits aux cours du soir	2934	2183			3500
4. Ressources propres					
4. Ressources propres/Recettes encaissables	18%	14,8%			20%
5. Consommation énergétique					
5. Taux de réduction de la consommation énergétique des bâtiments	T0	-7%			<-10%
AXE 3. Une recherche ALLSHS innovante et ouverte sur le monde					
6. Financements Recherche					
6.1. Nombre de projets ANR déposés	12	10			15
6.2. Nombre de projets ANR obtenus	2	4			12
6.3. Nombre de partenariats de recherche actifs	37	32			45
6.4. Nombre de projets ERC déposés	2	1		4	4
6.5. Nombre de projets ERC remportés	0	0			1
6.6. Nombre de partenariats actifs avec des établissements étrangers	417	436			481
7. Science ouverte					
7. Taux de publication en texte intégral en accès ouvert	T0	+6%			+20%
8. SAPS					
8.1. Nombre de projets SAPS déposés (Région, ANR, MESRI...)	4	4			10
8.2. Nombre de projets SAPS financés (Région, ANR, MESRI...)	1	3			6
AXE 4. Une offre de formation maîtrisée s'appuyant sur la recherche et articulée au monde socio-économique					
9. Pilotage Formation					
9. Pourcentage annuel des formations ayant réuni leurs conseils de perfectionnement	33%	82%			100%
10. Réussite et Insertion professionnelle					
10.1. Présence aux examens	72%	69.6%			72%
10.2. Taux de réussite L	34.6%	37.2%			40%

10.3. Taux de réussite M	62.7%	64.9%			75%
10.5 Taux d'insertion en M à 30 mois					
11. Apprentissage					
11. % des effectifs en apprentissage	1.68%	2.48%			3.5%
12. TEDS					
12. Taux d'étudiants sensibilisés au TEDS en fin de premier cycle	2.9%	3%	100%	100%	100%
13. Relations internationales					
13.1. Mobilités entrantes étudiants	131	384			+20%
13.2. Mobilités sortantes étudiants	229	379			+20%
13.3. Mobilités entrantes personnels	0	52			+20%
13.4. Mobilités sortantes personnels	0	55			+20%
13.5. Nombre d'étudiants internationaux	565	591			650
13.6. Taux de réussite des étudiants internationaux	63.6%	62.8%			65%
AXE 5. Une vie étudiante et de campus participative favorisant l'intégration citoyenne et le bien-être de toutes et de tous					
14. Emplois étudiants					
14.1. Mesure d'emplois étudiants	451	515			+10%
14.2. Taux d'emplois étudiants dont la durée est supérieure à 6 mois	30%	27%			40%
15. Engagement étudiant					
15.1. Nombre de certifications	8	9			10
15.2. Nombre de certifiés (par type de certification)	101	141			300
15.3. Taux d'étudiants dont l'engagement associatif a été formellement reconnu/valorisé	0.28%	0.27%			2%
16. Bien-être & inclusion					
16.1. Taux d'utilisation de la CVEC sur les thématiques RSS	23%	12%			18%
16.2. Taux d'utilisation de la CVEC sur les thématiques VSS	0	0.73%			2%
16.3. Nombre de consultations médicales en SSE /nombre total d'étudiants inscrits à l'université	52%	54%			54%
17. Pratiques sportives, culturelles et artistiques					
17.1. Proportion d'étudiants bénéficiaires des activités sportives	6.3%	6.7%			10%
17.2. Proportion de personnels bénéficiaires des activités sportives	-	2.64%			5.6%
17.3. Nombre d'étudiants bénéficiaires des ateliers de pratique artistique	223	234			335
17.4. Nombre de personnels bénéficiaires des ateliers de pratique artistique	38	25			60
17.5. Nombre d'étudiants bénéficiaires des activités culturelles	2519	1825			2600
17.6. Nombre de personnels bénéficiaires des activités culturelles)	528	202			550

JALONS	2022	2023	2024	2025	2026	2027
AXE 1. Un ancrage renforcé de l'Université Bordeaux Montaigne dans la politique de site						
1. Signature d'une convention cadre avec l'UPPA						
2. Production des résultats de l'enquête CVE à l'échelle du territoire						
3. Signature d'une nouvelle convention de coopération entre l'Université de Bordeaux et l'Université Bordeaux Montaigne						
4. Mise en œuvre du schéma directeur DDRS						
5. Dépôt d'un dossier de labellisation DDRS						
AXE 2. Une gouvernance collégiale et éclairée, soutenue par une organisation opérationnelle au service de la stratégie et du bien-être au travail						
6. Bilan diagnostic des actions de sensibilisation et d'accompagnement des personnels et étudiants en situation de handicap						
7. Point d'étape sur la mise en place des dispositifs de GPEEC						
8. Mise en œuvre du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels						
9. Point d'étape sur la mise en œuvre de la démarche qualité à l'échelle de l'établissement						
10. Ouverture de la CLEFF						
11. Bascule de l'outil APOGEE vers PEGASE						
12. Point sur la mise en œuvre d'un S.I global et intégré						
13. Elaboration d'un nouveau SPSI						
AXE 3. Une recherche ALLSHS innovante et ouverte sur le monde						
14. Création d'un réseau des référents « relations internationales » dans les unités de recherche						
15. Mise à disposition de la plateforme revues en ligne						
16. Production de la cartographie des acteurs et actions SAPS						
17. Bilan des actions menées par la MSHBx						
AXE 4. Une offre de formation maîtrisée s'appuyant sur la recherche et articulée au monde socio-économique						
18. Mise en cohérence de l'ensemble des cahiers des charges des responsabilités pédagogiques (département, mention, parcours, direction des études)						
19. Bilan quantitatif et qualitatif des dispositifs ORE avec préconisations d'évolution						
20. Point d'étape sur la mise en œuvre du développement de la FTLV et l'apprentissage						
21. Délivrance du relevé de compétences pour l'ensemble des étudiants L& M						
22. Bilan sur le développement d'enseignements intégralement dispensés dans une langue étrangère						
AXE 5. Une vie étudiante et de campus participative favorisant l'intégration citoyenne et le bien-être de toutes et de tous						
23. Production du schéma directeur de la vie étudiante et de campus						

Fait à Paris, le

La ministre de l'enseignement Supérieur et de la recherche XX	Le/La président/présidente de l'établissement XX XX
--	--

Pour les conventions de coordination territoriale :

Le/La président/présidente de l'établissement XX XX	Le/La président/présidente de l'établissement XX XX
--	--

En présence de :

Le ministre de XX XX	Le ministre de xx XX
---	---

En partenariat avec les organismes de recherche :

Le président-directeur général du XX XX	Le président-directeur général du XX XX
Le président-directeur général du XX XX	